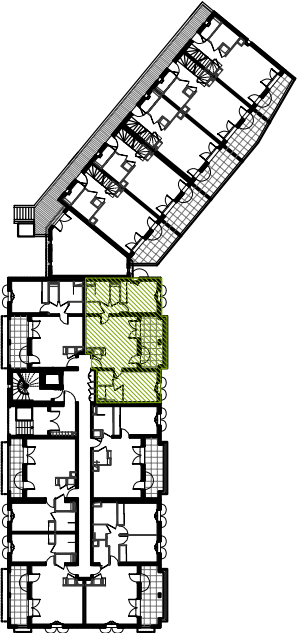




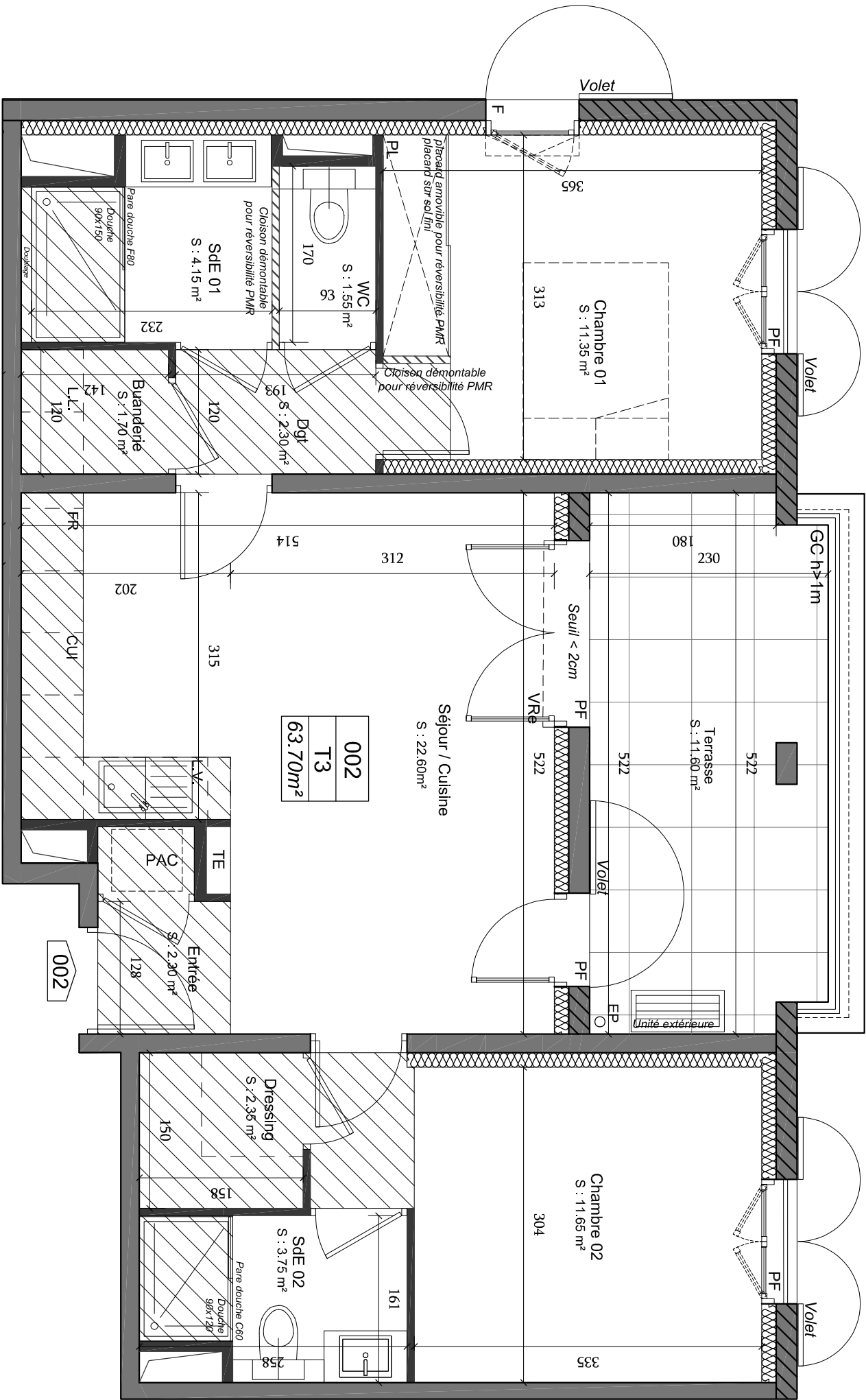
N° Lot	Etage	Type
002	RDC	T3

Surfaces habitables	
Entrée	2.30 m²
Séjour / Cuisine	22.60 m²
Buanderie	1.70 m²
Dgt	2.30 m²
SDE 01	4.15 m²
WC	1.55 m²
Chambre 01	11.35 m²
Chambre 02	11.65 m²
SDE 02	3.75 m²
Dressing	2.35 m²

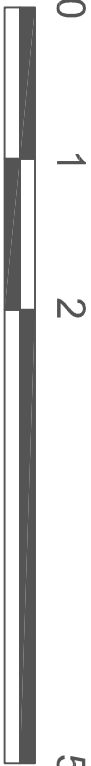
Total surface habitable	63.70 m²
Terrasse	11.60 m²
Total surface privative	75.30 m²
Plan de repérage	



Indice B - 24/05/2023



Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRe	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigé
CU	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...



Accessibilité PMR :
Les Travaux Modificatifs Acquéreurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

PLAN EVOLUTIF

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplocement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0,05m²

NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond).
La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.

Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.